

DOSSIER RECHERCHES ACTIONS (2)

GENÈSE DE TEXTE : ÉCLAIRAGE

Genèse d'un texte, génétique des scripteurs...

Avant de constituer le premier chapitre du livre le plus vendu du monde, la Genèse, "genesis", est le mot grec synonyme de naissance et de génération.

Vingt siècles plus tard, **Genesis** est le titre de la revue semestrielle de l'Institut des Textes et Manuscrits modernes... dont les chercheurs se sont donné pour objet d'étude les manuscrits d'écrivains, témoins de leur activité : le véritable intérêt des études génétiques et de "*restituer, par l'analyse des traces écrites et consignées dans des manuscrits, les mécanismes de la production*" (Almuth Gresillon, *La Naissance du texte*, p. 177).

Par l'examen minutieux de la moindre trace de rature, du plus petit coup de plume qui pourrait révéler une intention avortée, c'est bien la genèse d'un texte que tente d'abord de reconstituer l'observateur d'un manuscrit. Avec, en filigrane, des préoccupations littéraires et linguistiques situées du côté de l'acte d'énonciation : "*La genèse donne à l'oeuvre une origine, ou plus exactement, un point de départ : c'est le moment où elle se fait écriture.*" (Louis HAY, *La Naissance du texte*, p. 19).

Avec la généralisation de l'informatique, l'usage du traitement de texte se développe, la production d'écrits à l'école se diversifie et s'effectue de plus en plus souvent sur ordinateur. En éditant le logiciel **Genèse du texte**, l'AFL donne aux enseignants et aux élèves le moyen d'accéder à "*un observable qui va rendre possibles les échanges métalexiques par lesquels se fonde l'apprentissage lui-même.*" (*La genèse du texte*. Jean Foucambert, AL n°37, mars 92, p.74).

Ce qui préoccupe alors, au-delà du mode de création des textes, c'est le développement du savoir-écrire, la genèse d'un scripteur. À l'interrogation suscitée par l'examen des manuscrits des écrivains : "*quelles sont, pour l'écrivain, les conditions d'une entrée en écriture ?*" (**Genèses du roman contemporain**, présentation au dos du livre) vient s'adjoindre celle des pédagogues : quelles sont, pour l'apprenti-scripteur, les conditions d'une entrée dans l'écrit ?

L'étude et la comparaison de plusieurs genèses de textes fait émerger des constantes qui fondent les premières règles d'une génétique du texte. En opposition à la linguistique structurale, elle ne considère pas le texte comme un objet clos et autonome mais pose au contraire son ancrage dans la situation de production comme premier objet d'analyse.

"*La conception génétique donne au texte une cause : celle du sujet écrivant.*" (Louis HAY, *La Naissance du texte*, p. 19).

Si la sociologie s'y intéresse depuis longtemps, les linguistes se mêleraient-ils aussi de génétique des scripteurs ? "*Si tels énonciateurs ont pu intérioriser le fonctionnement d'un discours dans toute sa complexité, c'est tout simplement parce que ce dernier leur était imposé par leur position sociale, qu'il existait un lien, obscur mais nécessaire, entre la nature de ce discours et l'appartenance à tel groupe ou classe. [...] Le principe d'une compétence discursive permet d'éclairer un peu l'articulation du discours et la capacité des Sujets d'interpréter et de produire des énoncés qui en relèvent*". (**Genèses du discours**, p. 50)

La Naissance du texte, ouvrage collectif coordonné par Louis Hay, Paris, José Corti, 1989.

Genèses du roman contemporain, ouvrage collectif coordonné par Bernhild Boie et Daniel Ferrer, Paris, CNRS Éditions, 1993.

Genèses du discours, par Dominique Maingueneau, Bruxelles, Mardaga, 1984.